

*Les travaux sur le vote et l'éligibilité  
La situation française*

Françoise GASPARD

"Pendant longtemps, le récit historique a ignoré les femmes" écrit Michelle Perrot, ajoutant : "Peut-être même l'historien ne les voyait-il pas".<sup>1</sup> Qu'en est-il des politologues ? Leur discipline est née alors que les femmes n'étaient ni électrices, ni éligibles. L'Ordonnance du 26 avril 1944, accordant le droit de vote et d'éligibilité aux Françaises, aurait dû, en toute logique, susciter un intérêt particulier. Le comportement politique des électeurs et des électrices allait-il être le même ? Les femmes allaient-elles contribuer à modifier la sociologie des élus ? Or, curieusement, la science politique a été et demeure peu attentive à la dimension sexuée de l'électorat, même si on note de timides évolutions. La rareté des élues a si longtemps laissé indifférent que l'on n'a par ailleurs commenté et tenté d'expliquer la persistante masculinité du pouvoir que depuis peu.

La science politique française paraît aujourd'hui en retard par rapport à d'autres champs des sciences sociales pour ce qui est de la prise en compte du genre dans ses analyses. Cela est d'autant plus étrange qu'elle a été précoce en la matière. Il convient donc d'examiner et les raisons de cette précocité mais aussi celles qui ont conduit, jusqu'à une date récente, à un manque d'intérêt (malgré quelques exceptions de qualité) à l'égard de la dimension sexuée de l'électorat et de la quasi-absence des femmes sur la scène politique.

### **De la précocité de l'introduction du genre dans la science politique française**

L'aveuglement des sciences humaines et sociales en général, et leur longue ignorance de la dimension du sexe dans l'analyse des phénomènes sociaux, a fait l'objet de nombreuses études. Il a fallu attendre les années soixante, et surtout soixante-dix, pour qu'émergent ce qu'on appelle les études féministes, les études sur les femmes ou encore (un peu plus tardivement) les études dites de genre. C'est sous l'effet de l'entrée massive des filles dans les Universités, ainsi que de la progressive (mais lente et encore marginale) féminisation du milieu universitaire et de celui de la recherche que la sociologie et l'histoire notamment ont commencé d'opérer une rupture.

Dans le domaine de la science politique, deux ouvrages ont été précurseurs et constituent toujours des références. Celui de Maurice Duverger sur la participation des femmes à la vie politique<sup>2</sup> et celui de Mattei Dogan et Jacques Narbonne, sur les Françaises face à la politique<sup>3</sup> sont l'un et l'autre parus en 1955, à une période où les femmes n'apparaissaient guère dans les études de sciences sociales comme un sujet d'intérêt. Le livre de Maurice Duverger est le résultat d'une enquête d'envergure réalisée en 1952 et 1953 par l'Association internationale de

---

<sup>1</sup>Michelle Perrot, "Faire l'histoire des femmes : bilan d'une expérience", dans Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani, *Masculin-Féminin : Questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Puf, 2001, p.230.

<sup>2</sup> Maurice Duverger, *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, UNESCO, 1955.

<sup>3</sup> Mattei Dogan et Jacques Narbonne, *Les Françaises face à la politique, Comportement politique et condition sociale*, Paris, Armand Colin, 1955, p. 191

science politique. Elle a porté sur dix-sept pays (sept d'Europe, trois d'Amérique et cinq du Moyen-Orient). L'ouvrage qui en est issu ne traite que de quatre pays d'Europe (la République fédérale d'Allemagne, la France, la Norvège et la Yougoslavie). L'ouvrage de Mattei Dogan et Jacques Narbonne est le fruit de cette enquête, dont Maurice Duverger était le rapporteur général. Les auteurs étaient en effet les membres de l'équipe française de la recherche internationale.

La thèse principale de Maurice Duverger va à contre-courant de l'idée convenue d'un rapport spécifique des femmes à la chose politique (sans qu'on s'interroge par ailleurs sur l'existence d'un rapport spécifique des hommes au même domaine). Elle dit ceci : si la participation électorale des femmes dans tous les pays considérés est moindre que celle des hommes, si leur vote s'incline davantage vers les partis modérés que vers les extrêmes et si, enfin, les femmes sont peu présentes sur la scène politique en tant qu'élues et gouvernantes, ce n'est pas une affaire qui relève de la "nature" mais de la construction sociale. "Les lois qui ont établi l'égalité civique des hommes et des femmes, écrivait ainsi Maurice Duverger, sont en avance sur les mœurs. Malgré l'évolution profonde accomplie depuis un demi-siècle, les civilisations occidentales demeurent encore fondées sur la prééminence de l'homme : si la majorité des femmes ne sont guère attirées par les carrières politiques, c'est que tout les y en détourne ; si elles acceptent que la politique demeure essentiellement une affaire d'hommes, c'est que tout les y pousse : tradition, vie familiale, éducation, religion, littérature."<sup>4</sup> Mattei Dogan et Jacques Narbonne confortent ce point de vue : les comportements politiques sont essentiellement liés à leur histoire et à leur situation sociale.

Les deux ouvrages ne constituaient pas seulement un état de la situation comparée du comportement électoral des femmes et des hommes, notamment au regard de la participation aux scrutins politiques et de la place (médiocre) du "deuxième sexe" dans les cercles du pouvoir. Ils proposaient un véritable programme de recherches sur le fonctionnement même de nos démocraties, en y introduisant ce qu'on n'appelait pas encore la dimension du genre. Comment expliquer la précocité de ce type d'enquête ? Ces travaux n'ont pas été, de la part de l'Association internationale de science politique, le résultat d'un projet des politologues mais le produit d'une commande institutionnelle. Celle-ci a émané de la Commission de la condition de la femme des Nations unies. Mise en place en 1946, cette commission intergouvernementale a reçu pour mandat de présenter des recommandations et rapports sur les moyens de promouvoir les droits des femmes dans le monde. Elle a été ainsi à l'origine de la définition de normes internationales en matière de non-discrimination qui se sont traduites dans plusieurs conventions soumises à la ratification des États membres. La première de ces conventions est justement celle de 1952 sur les droits politiques des femmes, qui a contribué à ce que le droit de vote et d'éligibilité s'étende à l'ensemble du monde, ou presque. C'est à l'occasion de son adoption que la Commission de l'ONU a demandé au département des sciences sociales de l'UNESCO - qui lui-même en a confié la réalisation à l'Association internationale de science politique - une étude sur la participation des femmes à la vie politique dans différentes régions du monde. Il est curieux, mais aussi regrettable qu'une telle entreprise n'ait pas été régulièrement réitérée. Curieux, parce que le champ d'enquête était pertinent, et les résultats novateurs. Regrettable parce que, comme nous le verrons pour la France, elle n'a pas fait école parmi les chercheurs. La perspective du genre dans les études électorales a ensuite été longtemps délaissée.

---

<sup>4</sup> Maurice Duverger, *op.cit*, p. 132.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer le long silence qui va suivre. La première tient certainement aux difficultés rencontrées lors de cette recherche. Maurice Duverger signale ainsi dans la préface de son ouvrage : "D'une manière générale, l'enquête semble s'être heurtée, d'abord, à une certaine indifférence. Les spécialistes de science politique, aussi bien que la plupart des organismes invités à fournir des renseignements, ont assez souvent considéré son objet comme secondaire et dénué d'importance véritable."<sup>5</sup> La seconde raison tient sans doute au fait (en tout cas pour la France dans l'ouvrage de Mattei Dogan et Jacques Narbonne), que les femmes seraient potentiellement des hommes comme les autres au regard de la citoyenneté. "S'il arrive un jour que les femmes soient intégrées à la vie sociale sur tous les plans au même titre que les hommes, peu de changements surviendront dans l'équilibre des forces politiques", écrivaient-ils, ajoutant que : "Subordonnées au mari dans le couple, elles votent comme les hommes qui, eux, sont mêlés à la vie collective ; devenues plus autonomes sur le plan de la vie privée, mieux classées sur le plan professionnel, moins soumises aux influences religieuses, mieux informées sur les problèmes politiques, elles voteront aussi comme les hommes parce que leurs conditions sociales seront devenues plus proches."<sup>6</sup> Bref, les électrices (toutes d'ailleurs supposées mariées) seraient simplement affectées d'un "retard", aussi bien sur le plan de l'insertion professionnelle que de l'exercice des droits politiques. Cet écart se comblerait progressivement. Dans cette perspective, universaliste et positiviste, il n'y aurait plus, à terme, de différence de comportements politiques des femmes et des hommes. À quoi bon alors les étudier dans leurs variantes ? La troisième raison est que, dans la période qui suit cette enquête, la "commande" n'est plus là. Nous allons y revenir. Peut-être convient-il également de relever comme l'une des causes du faible intérêt de la science politique à l'égard du genre le caractère très masculin du milieu académique dans cette discipline. En 2001, il ne comptait encore que 9 % de femmes ayant rang de professeur. La profession se féminise certes au niveau inférieur, celui des maîtres de conférences (31,2 % de femmes en 2001 contre 26 % en 1998) mais les "patrons" demeurent des hommes. Tous ne sont pas aveugles à la dimension sexuée de la société, de même que toutes les femmes n'y sont pas nécessairement attentives. Il reste que le métier de politologue demeure aujourd'hui encore moins féminisé que ne l'est l'Assemblée nationale issue du scrutin de 1997.

### **Du faible intérêt du féminisme à l'égard de la participation des femmes à la politique**

Y aurait-il eut ces ouvrages de Maurice Duverger et de Mattei Dogan et Jacques Narbonne sans cette commande faite à l'UNESCO par la Commission de la condition de la femme de l'ONU ? Il est impossible de répondre à cette question de façon certaine. Mais on peut penser que non. Et, plus généralement, s'interroger sur le lien entre la demande sociale et la production scientifique, au moins dans certains domaines - et en particulier sur les questions touchant aux femmes. Cette recherche sur les femmes et la politique, que la Commission de la femme de l'ONU a suscitée, peut en effet être regardée comme le produit d'un mouvement social qui s'est déployé dès la fin du XIXe siècle au niveau international. Celui-ci reste à étudier au plan historique (des études débutent sur le sujet de la place des femmes dans les

---

<sup>5</sup> *Id.*, p. 9.

<sup>6</sup> Mattei Dogan et Jacques Narbonne, *op.cit.*, p. 191.

institutions internationales, mais demeurent encore rares<sup>7</sup>) la plupart des recherches sur l'histoire des femmes ayant jusque-là privilégié la dimension nationale. Il convient de remarquer que les représentantes des Etats au sein de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, à la fin des années quarante et au début des années cinquante, appartiennent à la génération du féminisme dit de la "première vague", dont le suffragisme a été l'un des thèmes fédérateurs. C'est ainsi le cas des deux premières représentantes françaises au sein de cette Commission, de femmes engagées dans la lutte pour l'égalité comme Marie-Hélène Lefaucheur ou Jeanne Chaton. Eleanor Roosevelt, représentante des Etats-Unis aux Nations unies, puis première Présidente de la Commission des Droits de l'Homme des Nations unies, fait également partie de la génération du suffragisme.

Le féminisme français, sans disparaître après la seconde guerre mondiale, change de forme et s'affaiblit, pour des raisons diverses, dans ses formes d'expression publique. Les femmes sont devenues des citoyennes. La Constitution de 1946 a fait d'elles les égales des hommes en inscrivant dans son préambule (qui sera repris dans celui de la Constitution de 1958) que "La loi garantit dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme". Les luttes à venir semblent se jouer davantage sur le plan culturel que juridique, même si de nombreuses lois seront nécessaires pour supprimer, dans le droit civil et le droit pénal notamment, les restes d'un Code Napoléon d'essence patriarcale. C'est le point de vue qu'exprime Simone de Beauvoir dans *Le Deuxième sexe*, en 1949. Des mouvements, qui préfèrent alors s'appeler féminins plutôt que féministes, prônent certes l'engagement civique des femmes<sup>8</sup>. Quelques femmes, dans les partis politiques, se plaignent de leur sous-représentation dans les assemblées élues. Elles demeurent peu entendues par la société en général ainsi que par les féministes de la génération qui monte<sup>9</sup>.

Quant émerge le féminisme des années soixante-dix, la question de la relation entre genre et politique n'est pas absente. Proclamer que "le privé est politique" constitue un bouleversement du regard sur le fonctionnement de la société. Pourtant, le lien entre privé et politique n'est pas mis en liaison avec celui de la présence (ou plutôt de l'absence ou de la rareté) de femmes dans l'arène politique. Le féminisme français tourne alors le dos à la politique dans son aspect institutionnel. Une poussée de féminisme se manifeste certes au sein du Parti socialiste et du Parti communiste à la fin des années soixante-dix. Elle fait long feu. Quant aux études sur les femmes, elles ne s'intéressent pas, ou rarement, au vote des citoyennes ou à celles qui s'aventurent dans les partis - celles-ci étant regardées par les femmes du "mouvement" comme trahissant le vrai féminisme. Certes, un ouvrage lui aussi pionnier, celui d'Andrée Michel et Geneviève Texier<sup>10</sup> sur la "condition" des femmes, publié en 1964, consacre-t-il un important chapitre à la situation des femmes en politique. Ce thème ne sera cependant pas repris dans les multiples ouvrages et colloques issus de cette période effervescente du féminisme français.

Les études sur les femmes se développent en effet, dans le sillage de ce néo-féminisme, même si elles demeurent plus rares en France que dans d'autres pays occidentaux. C'est

---

<sup>7</sup> Leila J. Rupp, *Worlds of Women, The Making of an International Women's Movement*, Princeton University Press, Princeton, 1997. Il s'agit là du principal ouvrage de synthèse sur les femmes dans l'histoire internationale de la fin du XIXe siècle à la seconde guerre mondiale.

<sup>8</sup> Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.

<sup>9</sup> William Guéraiche, *Les femmes et la République, essai sur la répartition du pouvoir, 1943-1979*, Paris, Les Editions de l'atelier, 1999.

<sup>10</sup> Andrée Michel et Geneviève Texier, *La condition de la Française d'aujourd'hui*, Genève, Gonthier, 1964.

notamment le cas en histoire et en sociologie. Le domaine du politique reste en revanche peu exploré. Il est à cet égard intéressant de consulter le sommaire du colloque national, tenu à Toulouse, en décembre 1982 et rassemblant quelque 800 chercheurs, dont une très grande majorité de chercheuses. Organisé avec le concours du ministère de la Recherche et de l'Industrie et celui du ministère des Droits de la femme, cette rencontre est l'occasion d'établir un état des recherches faites sur les femmes en France puisque quelque 132 contributions y sont présentées<sup>11</sup>. En l'ouvrant, Maurice Godelier déclare : "Ce colloque marque une date historique. Il constitue une étape désormais irréversible dans le mouvement qui a mené à la reconnaissance du caractère légitime et nécessaire des recherches portant sur les rapports hommes/femmes, des recherches faites dans un esprit militant, des recherches féministes destinées non seulement à expliquer un état de fait, mais à le transformer. Il signifie également que quelque chose a changé et va encore changer dans le fonctionnement des organismes de la recherche, dans les institutions officielles de la recherche en France".

Pour les chercheurs et chercheuses qui souhaitaient s'investir dans ce domaine, celui qui était alors le directeur du département des Sciences de l'Homme et de la société au CNRS semblait offrir des lendemains prometteurs. Or, en dépit de l'aide à la recherche sur les femmes qui a été financée dans la foulée de cet événement, l'introduction de la dimension du genre a souffert en France de l'attachement à l'universalisme, d'une suspicion de non-scientificité et du cloisonnement des disciplines universitaires. On peut donc s'interroger aujourd'hui sur cet avenir, prévu en 1982 comme radieux, des études sur les femmes (ou intégrant la dimension du genre), mais aussi, en feuilletant les actes de ce colloque, mesurer le faible apport de la science politique en matière d'études sexuées, et l'intérêt limité des chercheuses et des militantes féministes en général pour tout ce qui touche alors à la politique.

Ce n'est pas que les travaux issus de ces années quatre-vingt aient ignoré la question de la relation des femmes au pouvoir. Nombre d'ouvrages, publiés dans les années quatre-vingt et dans la première moitié des années quatre-vingt-dix, portent sur le pouvoir. Mais ils ne s'intéressent pas, ou peu, à la place des femmes en politique, à leur comportement électoral et à leur place dans le milieu politique. Le colloque qui s'est tenu en 1984 à l'Université de Paris-Dauphine sur "le sexe du pouvoir dans les organisations" est à cet égard symptomatique. Les organisations politiques sont absentes de la réflexion. Les rares politologues qui travaillent sur le sujet ne sont pas invitées, alors que vient d'être publié l'un des premiers livres qui renouent avec les questionnements posés par Maurice Duverger et les chercheurs français qui ont participé à l'enquête de l'UNESCO quelque trente ans plus tôt, celui de Janine Mossuz-Lavau et de Mariette Sineau<sup>12</sup>. Ce qui est alors au centre des interrogations des chercheurs, c'est le pouvoir (ou l'absence de pouvoir) des femmes dans le monde du travail et dans la famille. L'historienne Michelle Perrot note pourtant, en conclusion de son intervention : " Sans négliger la multiplicité des formes de pouvoir, il convient de s'interroger sur la spécificité du politique qui demeure une zone d'exclusion des femmes".<sup>13</sup> La question ne sera mise à l'ordre du jour qu'en raison de l'émergence de la revendication de parité, à partir du début des années quatre-

---

<sup>11</sup> *Femmes, féminisme et recherches*, Actes du colloque national, Toulouse, décembre 1982, multigraphié.

<sup>12</sup> Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF, 1983.

<sup>13</sup> Michelle Perrot, "Histoire et pouvoir des femmes", dans Nicole Aubert, Eugène Enriquez et Vincent de Gaulejac, *Le sexe du pouvoir, femmes, hommes et pouvoir dans les organisations*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986, pP. 79-88.

vingt-dix. Encore ne le sera-t-il d'abord qu'à travers la question théorique de la citoyenneté<sup>14</sup> et plus rarement dans une perspective classique de science politique.

### La revendication de parité et la recherche

Si l'on met à part le parti communiste dans les trois décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale, les partis français ont été davantage des machines électorales que des mouvements de masse. On ignore, après l'enquête de Dogan et Narbonne, la place occupée par les femmes parmi leurs adhérents et leurs militants, et comment celle-ci a évolué. Les politologues, sauf là encore quelques exceptions comme Alain Lancelot dans son ouvrage déjà ancien sur l'abstentionnisme électoral<sup>15</sup> ou Guy Michelat et Michel Simon dans leur étude sur la religion, la classe sociale et le comportement politique<sup>16</sup>, considèrent les électeurs comme un ensemble neutre au regard du sexe. Il faut attendre les années quatre-vingt pour qu'une enquête soit publiée sur les femmes et la politique qui renoue avec celle des années cinquante. On peut d'ailleurs s'étonner que cet ouvrage, publié en 1983, soit le résultat d'une recherche déjà ancienne puisqu'elle remonte à 1978 et n'avait pas alors été diffusée à usage du grand public<sup>17</sup>. Janine Mossuz-Lavau présente en outre, devant le deuxième Congrès national de science politique, dès 1984, une recherche qui fait date, et qu'elle actualisera ensuite, sur le vote des femmes en France et sur laquelle nous reviendrons<sup>18</sup>. Mariette Sineau, de son côté, publie en 1988 les résultats d'une étude sur les femmes en politique<sup>19</sup>.

Or ces travaux n'ont pas, ou bien peu, été intégrés dans les ouvrages des politologues. Lorsque, dans la série de publications sur les différents scrutins, le vote des femmes (qu'il s'agisse de l'abstention ou du choix politique) est mentionné, c'est souvent de façon rapide et générale. Il est exceptionnel qu'il soit procédé à des "tris croisés". De longs développements sont consacrés aux votes en fonction de la catégorie sociale, de la pratique religieuse, de l'âge ou encore de l'effet du patrimoine sans que, dans ces "catégories", le sexe de l'électeur soit pris en considération<sup>20</sup>. Prenons simplement trois exemples, parmi bien d'autres. Dans l'ouvrage consacré aux élections législatives de 1978<sup>21</sup>, Alain Lancelot, qui le préface, signale le rôle de l'évolution de l'électorat féminin dans l'évolution du vote à gauche. Celui-ci, dit-il, passe de 38 à 59 % chez les femmes des couches moyennes salariées et de 46 à 65 % chez les ouvrières par

---

<sup>14</sup> Parmi les nombreux ouvrages, qui abordent ce sujet voir notamment Alisa del Re et Jacqueline Heinen, *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des Etats providence et de la représentation politique en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; et Jacqueline Martin (dir.), *La parité, Enjeux et mise en œuvre*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1998.

<sup>15</sup> Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Armand Colin, 1968.

<sup>16</sup> Guy Michelat et Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques/Éditions sociales, 1977.

<sup>17</sup> Cette étude qui avait fait l'objet d'un rapport pour le CORDES avait cependant été largement diffusée dans la communauté scientifique.

<sup>18</sup> Janine Mossuz-Lavau, "Le vote des femmes en France, 1944-1983, Association française de science politique, Deuxième congrès national, Grenoble, 1984, Multigraphié.

<sup>19</sup> Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 1988.

<sup>20</sup> Une exception doit être notée : un tableau sur l'intérêt pour la politique selon le sexe et l'âge est intégré dans la contribution de Jean Ranger "Les Français s'intéressent-ils à la politique" dans l'ouvrage du CEVIPOF, *L'électeur en question*, Paris, Presses de la fondation des sciences politiques, Paris, 1990. Mais c'est l'une des seules mentions de la dimension du genre dans l'ouvrage.

<sup>21</sup> Jacques Capdevielle et al., *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de la fondation nationale de sciences politique, 1981.

rapport à la précédente élection législative. L'évolution est si considérable qu'on pourrait s'attendre à trouver, dans le volume, une analyse de ce fait, soit tout au long de l'ouvrage, soit dans un chapitre spécialement consacré à la comparaison des comportements masculins et féminins et de leurs transformations. Tel n'est pas le cas. Dans un livre plus récent, traitant de l'engagement politique, les formes d'engagement comparées des hommes et des femmes sont presque totalement passées sous silence. Les jeunes, comme les écologistes, ou même les skin heads sont "neutres", ou plus exactement "neutralisés". Seul l'article de Nonna Mayer, consacré au Front national, fait référence au fait que le vote extrémiste est majoritairement masculin<sup>22</sup>. Dans le livre récemment édité sous la direction de Thierry Blöss<sup>23</sup> enfin, la politologue Anne Muxel persiste à considérer les "jeunes" au regard de leur socialisation politique comme un tout indifférencié. Ajoutons surtout que l'un des ouvrages de référence de la science politique française, le *Traité de sciences politiques* édité sous la direction de Madeleine Gravitz et Jean Leca<sup>24</sup>, en quatre volumes épais (près de 700 pages chacun), les femmes ne font pas l'objet d'un chapitre particulier. Lorsqu'elles apparaissent, c'est le plus souvent de façon furtive dans certaines contributions. La question du vote des femmes est certes abordée dans la contribution de Dominique Memmi, et celle de la participation électorale et de l'orientation politique dans celle d'Alain Lancelot<sup>25</sup>. En revanche la place des femmes dans l'action politique est à peu près absente. Colette Ysmal consacre une page à la faible place des femmes aux postes de responsabilité, mais la question est évacuée en quelques lignes par Madeleine Gravitz en ces termes : "Naturellement, les femmes au pouvoir se montrent aussi impitoyables. Golda Meir, Indira Gandhi et Madame Thatcher ne sont pas des tendres".

Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, la rareté des femmes en politique n'a pas davantage retenu l'attention. Les politologues ne voient pas la masculinité de la représentation. Dans un ouvrage intitulé *Le député français*<sup>26</sup> qui porte sur les représentants issus de l'élection législative de 1968, la préface donne le ton. L'objectif de l'ouvrage est "...une meilleure connaissance des hommes qui animent ce système".<sup>27</sup> Il n'y a certes que huit députées dans l'hémicycle. Mais les femmes sont à ce point absentes de la réflexion que le questionnaire administré aux élus nationaux ignore même le rôle des femmes dans leur socialisation politique. Il leur est ainsi posé une question sur l'orientation politique du père, mais pas de la mère, et à partir des réponses est induite l'orientation politique de la famille.

La revendication de parité des femmes et des hommes dans la vie publique allait éveiller l'intérêt de la recherche sous la pression d'un mouvement d'opinion provoqué par l'action d'associations de femmes tant au plan national que supranational. La publication des statistiques recensant la place des élues dans les Parlements des douze pays de l'Union européenne à l'occasion du sommet organisé à Athènes en 1992 par le réseau européen

---

<sup>22</sup> L'engagement politique, déclin ou mutation, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994.

<sup>23</sup> Thierry Blöss, *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, Puf, 2002.

<sup>24</sup> Madeleine Gravitz et Jean Leca, *Traité de science politique*, 4 vol., Puf, 1985.

<sup>25</sup> Ajoutons des mentions ou de brèves considérations sur les femmes dans les contributions de Georges Balandier sur "le politique et les anthropologues", de Claude Emeri sur "Elections et referendum", de Jean Blondel sur "Gouvernements et exécutifs. Parlements et législatifs" ainsi que d'Annick Percheron sur "La socialisation politique".

<sup>26</sup> Roland Cayrol, Jean-Luc Parodi, Colette Ismal (dir.), *Le député français*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1973.

<sup>27</sup> *Id.*, p. 7.

d'experts "Femmes dans la prise de décision" et le Lobby européen des femmes, allait servir de déclencheur. Il apparaissait en effet que la France, près d'un demi-siècle après l'accès des femmes au droit de vote et d'éligibilité, se situait, avec la Grèce, au dernier rang au sein de l'Union européenne. Comment expliquer ce phénomène ? Les femmes étaient devenues des citoyennes à part entière. En dépit d'une transformation majeure de leur place dans la société, et en particulier dans l'enseignement supérieur et dans le monde du travail salarié, elles demeuraient une infime minorité à participer à la prise de décision politique. En 1988, le nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale demeurait sensiblement le même qu'en 1945. À l'occasion des élections législatives de 1993, la situation n'évoluant pas, ou si peu, des féministes se sont interrogées sur les raisons de cet immobilisme. Et ce sont des mouvements de femmes qui ont alors suscité de nouvelles études et enquêtes. Ainsi en 1992, à la suite de la conférence d'Athènes, un collectif d'associations me demandait d'étudier le mécanisme de sélection des candidates aux élections législatives prévues en 1993 pour tenter de comprendre leur rareté dans la compétition électorale. Ce type d'enquête était nouveau, et intéressant. Grâce à Colette Kreder, alors directrice de l'École polytechnique féminine, et au concours du ministère de l'Intérieur, des étudiants et étudiantes se mettaient à la disposition de l'enquête avec leurs ordinateurs<sup>28</sup>. Cette étude permettait notamment de montrer que plus un parti avait de chances d'avoir des élus au moment de la désignation de ses candidats, moins il présentait de femmes. Le retentissement de cette étude dans les médias a contribué à alimenter le débat sur ce qu'on allait bientôt appeler le "mouvement pour la parité". Dès 1993, à l'initiative de Claude Servan-Schreiber, une lettre d'information sur le mouvement en faveur de la parité hommes/femmes, co-financée par la Commission européenne et le Service français des Droits des femmes voyait le jour. Elle avait un caractère militant, mais faisait une large place aux contributions de chercheurs français et étrangers, et connaissait une importante diffusion, tant dans le milieu associatif qu'universitaire. De nombreux colloques étaient organisés qui désormais mettaient le politique au centre de l'interrogation sur les phénomènes de domination masculine dans la sphère publique<sup>29</sup>. Des séminaires, comme celui de la Maison des Sciences de l'Homme, rassemblaient des chercheurs de différentes disciplines pour débattre du "sexe du pouvoir". On chercherait cependant encore vainement ou presque les traces de l'effet du mouvement social et de la recherche féministe dans les sérieux ouvrages de science politique. L'introduction de la parité sur plusieurs listes européennes dès 1994 comme la décision du PS de présenter 30 % de candidates aux législatives prévues en 1998 et qui ont eu lieu, en raison de la dissolution, en 1997, ne suscitent qu'une attention marginale des chercheurs en science politique<sup>30</sup>.

La rareté des élues ne pouvait, en effet, plus être considérée comme un fait "naturel", et pas davantage comme le résultat du seul refus des femmes de s'engager dans la vie politique. Il

---

<sup>28</sup> *Parité-Infos*, n°2, 1993.

<sup>29</sup> Voir notamment parmi les ouvrages publiés à la suite de ces colloques : Françoise Gaspard (dir.), *Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; Eliane Viennot (dir.) *La démocratie à la française ou les femmes indésirables*, Paris, CEDREF/Publications de l'Université Paris7-Denis Diderot, 1996 ; Armelle Le Bras-Chopard et Janine Mossuz-Lavau, *Les femmes et la politique*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Jacqueline Martin (dir.), *La parité, enjeu et mise en oeuvre*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998. V

<sup>30</sup> Ainsi l'ouvrage de Pascal Perrineau et Colette Ysmal, *Le vote surprise, les élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997*, ne s'attarde-t-il guère sur l'événement que constitue l'émergence des candidates à ces élections. Sur le sujet voir Françoise Gaspard et Philippe Bataille, *Comment les femmes changent la politique et pour quoi les hommes résistent*, Paris, La Découverte, 1999.

convenait donc d'étudier les raisons qui conduisaient les partis politiques à ne pas promouvoir les femmes, tant dans les directions des partis que parmi les candidats aux élections. C'est donc une nouvelle fois sous la pression de la demande sociale et du débat politique engagé sur la nécessité d'actions positives pour modifier une situation bloquée que l'intérêt des chercheurs a été attiré par ce sujet : qui sont les femmes qui s'aventurent dans la politique et pourquoi sont-elles si peu nombreuses à émerger au premier plan ?

### **Les femmes sont-elles, en politique, des hommes comme les autres ?**

Les études de Janine Mossuz-Lavau sur le vote des femmes montrent le bien fondé de la thèse principale de Mattei Dogan et Jacques Narbonne, au moins pour la période qui s'achève à la fin des années soixante-dix. La politologue repère trois étapes dans le comportement électoral des Françaises depuis 1945 : "le temps de l'apprentissage", "le temps du décollage", enfin celui de "l'autonomie". La première étape se caractérise par d'importants écarts dans le comportement électoral des hommes et des femmes. Ces dernières s'abstiennent davantage que les premiers, et leur choix politique est nettement plus conservateur. Ainsi, "en 1965, lors du second tour de l'élection présidentielle, lorsque restent face à face le général De Gaulle et François Mitterrand, ce dernier recueille 39 % des suffrages féminins, 51 % des suffrages masculins". Les années soixante-dix montrent une évolution. La différence constatée en ce qui concerne l'abstention se resserre, comme se réduit aussi celle qui concerne le choix partisan. "On peut considérer que ce temps du 'décollage' s'achève avec la présidentielle de 1981, écrit Janine Mossuz-Lavau : lors du deuxième tour de l'élection présidentielle 56 % des Français et 49 % des Françaises se prononcent en faveur de François Mitterrand. On assiste là à l'ultime réticence des femmes aux candidats de gauche. Au cours des années 1980, elles vont en effet adopter des comportements qui tranchent avec ceux qui sont observés dans les périodes précédentes".<sup>31</sup>

On entre alors dans la période dite de "l'autonomie". À l'occasion de certains scrutins, les femmes sont par exemple désormais plus nombreuses que les hommes à voter pour la gauche. La perspective mécaniste et positiviste de Dogan et Narbonne cesse donc de se vérifier : il n'y aurait pas alignement du comportement politique des deux sexes, mais possible spécificité des comportements électoraux masculins et féminins. Or comment expliquer cette évolution si, par ailleurs, les conditions sociologiques qui justement avaient permis d'expliquer le rapprochement des comportements politiques des unes et des autres se sont atténués et continuent de le faire ? Est-ce à dire qu'il y aurait une "différence des sexes" qui trouverait une traduction au plan politique ? Mais alors comment l'expliquer ? La prédiction avancée par Dogan et Narbonne, selon laquelle la situation socioprofessionnelle des femmes évoluant celles-ci se comporteraient comme les hommes, se trouvait en tout cas prise en défaut. Pour une raison simple : les transformations sociales (ils signalaient d'ailleurs que l'évolution serait lente) n'ont pas aligné le statut social des femmes sur celui des hommes, en particulier dans le domaine de l'emploi, des salaires, des carrières ainsi qu'en matière de partage des tâches familiales et domestiques. Que les femmes aient gagné en autonomie sociale, toutes les statistiques le prouvent. Qu'elles aient un comportement distinct de celui des hommes dans leurs réponses aux sondages et dans l'isoloir continue aussi de se vérifier. Il est arrivé qu'elles votent davantage à gauche que les hommes. Il arrive aussi qu'elles manifestent à l'égard de la

---

<sup>31</sup> Janine Mossuz-Lavau, "Femmes et politique : il y a loin du vote à l'éligibilité", dans Jacqueline Laufer et al., *op. cit.*, pp. 211-228.

gauche des réticences. Elles sont réputées voter moins pour les extrêmes que les hommes. Un sondage, à la veille de l'élection présidentielle d'avril-mai 2002 montrait pourtant que, chez les jeunes il est vrai, les électrices paraissent plus nombreuses à témoigner d'une préférence à l'égard de la candidate de Lutte ouvrière que les électeurs. Il y a là un enjeu pour des études à venir si l'on veut comprendre ces variations. Or, ce ne sera qu'en croisant les données que l'on parviendra à en saisir les raisons.

Si l'on examine les ouvrages portant sur les consultations électorales, en particulier celles qui sont publiées aux Presses des sciences po qui font autorité, on constate une sensible évolution, un frémissement d'intérêt pour la variable du sexe. Dans les premiers ouvrages du début de la décennie sur les élections régionales et cantonales de 1992 ou sur les élections législatives de 1993 on ne trouve pas un chapitre spécifique sur le vote des femmes. Celui-ci n'est pas pris en considération dans les différentes contributions et deux tableaux seulement permettent de juger de la ventilation par sexe<sup>32</sup>. Un timide changement se dessine au tournant du millénaire. La pression de la société civile, et notamment du mouvement en faveur de la parité, n'y est sans doute pas pour rien. Désormais, dans les ouvrages qui rendent compte des élections, un chapitre est consacré aux femmes<sup>33</sup>. Pourtant, la dimension du genre, si elle cesse d'être traitée comme incontournable, peine à traverser les analyses. Dans un récent ouvrage sous la direction de Gérard Grunberg, Nonna Mayer et Paul M. Sniderman<sup>34</sup>, les auteurs introduisent ainsi cette dimension, ce qui est novateur, dans un chapitre concernant les "connaissances politiques" des citoyens. Pour démontrer qu'en dépit de l'évolution de la scolarisation des filles - depuis trente ans plus nombreuses que les garçons à accéder à l'université - l'intérêt et la connaissance politique des électrices seraient inférieurs à ceux des électeurs. Ils en concluent qu'il y aurait, "à diplômes et statuts égaux, un rapport infiniment plus distant des femmes à la sphère politique, manifestement investie de significations différentes".

Un autre présupposé des conclusions de la recherche publiée en 1955 s'est également trouvé démenti. Le comportement politique des femmes s'alignant sur celui des hommes, les premières étaient supposées voir, comme mécaniquement, leur nombre augmenter au sein du personnel politique. Quand les femmes seraient devenues des hommes comme les autres dans la vie sociale, écrivaient Dogan et Narbonne, "seule sera modifiée dans ce cas, la proportion de femmes dans les Assemblées, mais nous n'avons aucune raison d'admettre qu'il y aura là plus qu'un changement de personnel politique"<sup>35</sup>. Or, à l'évolution de la situation des femmes dans l'éducation et dans la vie socio-professionnelle n'a pas correspondu leur participation à la sphère de décision, notamment politique. Les hommes politiques, il y a peu, avaient coutume de dire que si les femmes n'étaient pas candidates, donc pas élues, c'est parce qu'elles ne le

---

<sup>32</sup> Philippe Habert, Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le vote éclaté, Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politique du Figaro/Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992 et, des mêmes auteurs, *Le vote sanction*, même éditeur, 1993.

<sup>33</sup> Voir notamment François d'Arcy et Luc Rauban, *De la Ve République à l'Europe, mélanges offerts à Jean-Louis Quermonne*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996 et Bertrand Badie et Pascal Perrineau, *Le citoyen, Mélanges offert à Alain Lancelot*, Paris, Presses de sciences po, 2000. Dans ces deux ouvrages, on trouve une contribution de Janine Mossuz-Lavau qui porte sur les femmes. Voir également la contribution de Mariette Sineau dans Pierre Bréchon, Annie Laurent et Pascal Perrineau, (dir.) Paris, Presses de sciences po, 2000

<sup>34</sup> Gérard Grunberg, Nonna Mayer et Paul M. Sniderman, *La démocratie à l'épreuve*, Paris, Presses des sciences po, 2002.

<sup>35</sup> *Op.cit.*, p. 192.

voulaient pas. Les mesures volontaristes prises par le Parti socialiste à l'occasion des élections législatives de 1997 ont montré, comme ensuite l'application de la loi sur la parité, que ce qu'on appelle "l'action positive" révélait que des femmes étaient là, prêtes à se porter candidates et à assumer leur rôle d'élues. Il paraît en outre aventureux de supposer que ce changement de "personnel politique" soit neutre dans ses effets sur la vie politique. Parmi les opposants (et surtout les opposantes) à des lois tendant à imposer la parité, cet argument était présent : les élus seraient simplement des clones des élus. Est-ce si sûr ? À partir du moment où les femmes entrent en nombre dans les assemblées ne peut-on penser qu'elles y font pénétrer, en raison justement d'expériences spécifiques liées à leur condition sociale, des questionnements et des préoccupations jusque-là absents, comme on l'a vu par exemple dans les pays nordiques ? Les premières études qui ont été consacrées à l'application de la loi de juin 2000 sur la parité hommes/femmes aux élections municipales en France dans les communes de 3 500 habitants et plus, montrent ainsi que l'évolution du personnel politique va au-delà de la simple dimension du sexe des élus. Les élus municipales de mars 2001 sont non seulement plus jeunes que leurs partenaires masculins, mais contribuent à enrichir la gamme des professions présentes dans les assemblées locales<sup>36</sup>. La création, au sein de l'Assemblée nationale et du Sénat, après l'élection législative de 1997, de Délégations parlementaires sur les droits des femmes, et surtout leur rôle au cours de la législature, est l'indice d'une évolution. Ces Délégations, en effet, ont pesé de façon non négligeable sur le travail législatif. Ce n'est cependant qu'à l'épreuve du temps qu'il sera possible de prendre la mesure des conséquences éventuelles de la transformation induite par ce changement du personnel politique. À la condition que soient mis au point des protocoles de recherche permettant d'en rendre compte.

Au terme de ce survol du sujet sera-t-il encore permis de s'interroger sur la pertinence d'études prenant en considération le sexe des électeurs et des élus dans l'analyse du comportement politique ? Si tel est le cas sans doute faudra-t-il que des mouvements sociaux forcent, une nouvelle fois, les politologues à comprendre que la société demeure, c'est ainsi, composée non pas de citoyens "neutres" mais de citoyennes et de citoyens. Les unes et les autres participent certes de toutes les catégories sociales. Les femmes entre elles sont différentes, comme les hommes le sont entre eux. Mais il reste que les premières demeurent, dans toutes les catégories, victimes de discriminations qui les rendent susceptibles de témoigner, à chaque échéance électorale, de leur l'autonomie. L'enjeu n'est pas mince au plan politique. Les politologues sont souvent les conseillers, occultes ou non, des responsables politiques et des instituts de sondages. Leur myopie à l'égard des attentes des femmes dans le domaine de la politique et de leur comportement électoral a certainement des incidences qu'il faudrait pouvoir mesurer. Considérer comme "neutre" le comportement politique en fonction du sexe, ou choisir d'ignorer les particularités de celui-ci, constitue en tout état de cause un manquement à la rigueur scientifique.

Françoise Gaspard  
Sociologue  
EHESS-Paris

---

<sup>36</sup> Catherine Achin, "Démocratisation du personnel politique et parité : un premier bilan", *Mouvements*, n° 18, 2001.